



PASS JEUNE CITOYEN



Ouvert à tous les Génovéfains de 15 à 25 ans, le Pass Jeune Citoyen permet de bénéficier d'une aide financière, en complément de l'aide du Département, pour financer un projet personnel en contrepartie d'un engagement citoyen réalisé en Essonne au sein d'une association ou d'un service municipal. Pour effectuer la demande, il suffit de remplir le formulaire.

— #sgdb91 —



@villesgdb91

Service Jeunesse

Tiers-Lieu Jeunesse • 5/6 avenue du Canal • 01 69 46 67 70 • jeunesse@sgdb91.com

DEMANDE POUR PASS JEUNE CITOYEN

BÉNÉFICIAIRE

M. Mme Nom : Prénom :

Téléphone : Portable : Email :

Age : Adresse :

Motif de la demande : Etudes et Formation Santé Mobilité Logement

Fait le :

Signature du demandeur :

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE JEUNESSE

RÉALISATION DES 40H D'ENGAGEMENT CITOYEN

Oui Non

RÉALISATION DES 20H D'ENGAGEMENT CITOYEN

Oui Non

ACCORD TREMPLIN CITOYEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Oui Non

CADRE RÉSERVÉ AU CCAS

DÉCISION DE L'AIDE

Accord Montant alloué :

Refus

Motif :

Le :

Signature de l'ordonnateur :

Ce formulaire dûment rempli et complété
est à déposer au service Jeunesse

Tiers-lieu Jeunesse
5/7 avenue du Canal
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois